

BULLETIN D'ADHESION A EAU SECOURS 34

Les 31 communes de la communauté d'agglomération de Montpellier ont transféré à celle-ci la gestion de leur eau potable depuis le 1^{er} janvier 2010. Aucun débat public préalable avec la population n'a précédé ce transfert de compétence. Tous les volets de la gestion de l'eau (ressources, réseaux, potabilisation, assainissement) relèvent désormais de la seule compétence de la communauté d'agglomération de Montpellier.

La distribution d'eau potable et l'assainissement concernent tous les habitants.

Eau Secours 34 est un collectif de citoyens, indépendant de tout parti politique, qui s'est créé à Montpellier en 2008 pour remettre en question les conditions de gestion de l'eau à Montpellier et plus largement dans le département de l'Hérault et la région Languedoc-Roussillon. Ce collectif constitué en association loi 1901 se donne pour principe que l'eau est un bien commun de l'humanité et qu'elle ne peut être considérée comme une marchandise relevant de la logique du marché et du profit. Le collectif a pour objectif d'obtenir que la gestion de l'eau soit refondée sur des critères écologiques et sociaux dans notre région, que cette gestion redevienne publique avec un contrôle permanents des usagers partout où elle a été privatisée.

Adresse : Eau Secours 34 - 190 rue de la Combe Caude - 34090 Montpellier

Email : eau34@orange.fr - *Site web* : <http://eau34.ouvaton.org/>

Je demande mon adhésion à Eau Secours 34 en date du ___ / ___ / ___ .

Ci-jointe ma cotisation annuelle de 10 euros (de préférence par chèque à l'ordre de Eau Secours 34).

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse email : _____

Profession ou titre : _____

Je demande mon inscription sur la liste de diffusion de Eau Secours 34 : _____

Signature :